DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS
Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail

Le 3 septembre 2014

TABLE RONDE SUR L'ÉTAT DES DROITS
« Le gouvernement pour le peuple : combattre la corruption »

Tom Malinowski,
secrétaire d'État adjoint pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail,
avec Shruti Shah, Jean Pesme et Heather Lowe.
Animateur : Nathaniel Heller

Le 3 septembre 2014
OpenGov Hub
Washington, D.C.

M. HELLER : Merci à tous. Bienvenue à OpenGov Hub. Pour ceux qui sont ici pour la première fois, vous vous trouvez dans une communauté de travail en collaboration de 29 entreprises et organisations non gouvernementales distinctes dont les activités portent en général sur des questions de participation citoyenne et de transparence. Je leur souhaite donc la bienvenue et je suis heureux de revoir ceux qui ont déjà pris part aux activités de notre groupe, à commencer par les quatre participants à la table ronde.

J'ai ici ma liste des points importants que, pour ne pas perdre de temps, je vais essayer de mentionner rapidement maintenant. Je m'appelle Nathaniel Heller ; je suis le directeur général de Global Integrity, l'un des groupes qui travaillent dans ces locaux. Et au nom de ce groupe de discussion, du Département d'État des États-Unis, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont venus pour un événement que nous avons appelé « Le gouvernement pour le peuple : combattre la corruption ». Cet événement est parrainé par le Département d'État en étroite collaboration avec la Banque mondiale, Global Integrity, Transparency International et Global Financial Integrity.

Pour commencer, chaque participant à la table ronde fera de brèves observations préliminaires. J'entamerai ensuite le dialogue en leur posant quelques questions en réponse à leurs observations, puis je donnerai la parole au public présent ici et aux spectateurs et auditeurs en ligne. Il y a toute une équipe qui observe ce qui se passe sur Twitter, donc pour tous ceux qui sont sur ce réseau, n'hésitez pas à soumettre des questions quand vous le voulez en utilisant le mot-dièse #StateofRights, qui est déjà relativement actif, donc commencez à l'utiliser dès que vous le désirerez. Et je recevrai ces questions grâce à ce dispositif magique ici. Il y a d'autres ressources pour accompagner l'événement d'aujourd'hui sur la page State of Rights du site humanrights.gov dans l'archive numérique de cet événement.

Tout d'abord, je suis ravi de compter parmi nous Tom Malinowski, dont tout le monde sait, j'en suis sûr, qu'il se consacre depuis longtemps à des questions portant sur les droits, les droits de l'homme, la gouvernance et la transparence. Il est maintenant secrétaire d'État adjoint pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail. C'est vraiment un plaisir. Cela fait longtemps que je vous admire de loin, donc c'est juste… - je suis vraiment enchanté que vous soyez ici

aujourd'hui. Je pense que tout le monde y prendra un plaisir extrême - (Rires) expression imagée bien sûr (Rires). Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. (Rires). Disons « ravi qu'il soit des nôtres ». Et je vous donne la parole, Tom, pour ouvrir la discussion. En réalité, nous aimerions vraiment savoir - et je sais que vous allez nous en parler - comment tous les fonctionnaires du gouvernement américain cherchent à présenter les questions de gouvernance et de corruption comme des questions de droits de l'homme ou à ne pas le faire et comment vous percevez les liens entre ces deux sujets. Donc, je vous donne la parole ; nous passerons ensuite aux autres points, et je les présenterai à leur tour.

M. MALINOWSKI : Un grand merci, Nathaniel. Je vous remercie tous d'être venus participer à cette discussion. Je pense que nous avons également un vaste public à travers le monde, en ligne. Je pense que des gens se sont réunis en Albanie, par exemple, pour assister à cette table ronde, donc je tiens à vous saluer tous là-bas et partout ailleurs.

Pour répondre à votre question, dans les pays qui m'empêchent de dormir la nuit, les droits de l'homme et la corruption sont le même sujet. Ce ne sont pas des sortes de choses différentes qui s'imbriquent. C'est la même chose. Si vous êtes un commerçant pauvre du Nigeria obligé de verser des pots-de-vin pour protéger votre place dans un marché ou un riche homme d'affaires en Russie qui dénonce une combine de fraude fiscale et se fait assassiner à cause de ça, vous vous trouvez devant exactement le même problème.

Et si vous considérez les régimes autoritaires à travers le monde, la corruption est essentiellement le principe directeur central. C'est la raison fondamentale pour laquelle un grand nombre de dictateurs s'accrochent au pouvoir. C'est la colle qui assure la cohésion de ces régimes, parce qu'il faut être corrompu pour appartenir à l'élite au pouvoir, et du fait de votre corruption, votre maître suprême aura quelque chose à vous reprocher si jamais vous décidez de vous retourner contre le régime. Et c'est aussi, comme nous l'avons vu tant de fois ces dernières années, c'est aussi la question qui, plus que toute autre, permet aux défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme de mobiliser le public, que ce soit en Tunisie, en Russie, en Chine ou en Birmanie. C'est ce qui provoque - parmi toutes les autres questions - les mouvements de protestation populaire en faveur de la démocratie, de l'état de droit et de la responsabilité redditionnelle des gouvernants.

Et je pense que nous nous sommes rendu compte, dans l'administration Obama, que c'était aussi - la focalisation sur la corruption et ses rapports avec l'abus de pouvoir - l'un des moyens les plus efficaces d'avoir un effet - de lutter contre les violations des droits de l'homme et les régimes non démocratiques, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, rien ne justifie la corruption, quelle que soit la culture politique ou la société considérées. Tout le monde affirme y être opposé. Il y a des régimes qui ont des excuses pour arrêter des journalistes ou bloquer l'Internet ou faire un tas d'autres choses affreuses, mais personne ne peut excuser le vol. Donc c'est la première raison.

Deuxièmement, l'opposition à la corruption a tendance à unifier les groupes de population que les dictateurs cherchent à diviser. Que vous soyez un sunnite ou un chiite à Bahreïn ou en Irak, c'est quelque chose qui vous rassemble. Que vous soyez du nord du Nigeria ou du sud du Nigeria, cela vous rassemble. Nationalistes, libéraux en Russie - ils sont tous indignés par la corruption du gouvernement Poutine.

Et je pense que la plupart des habitants du monde reconnaissent que l'action internationale contre la corruption est quelque chose de légitime parce que l'argent de la corruption passe par le système bancaire international. C'est ainsi, par exemple, qu'en Russie, les sondages d'opinion indiquent régulièrement que la plupart des citoyens russes sont mécontents quand les gouvernements étrangers exercent des pressions sur leur pays pour des questions strictement de droits de l'homme et de démocratie, mais qu'ils ont tendance à être très contents lorsqu'ils imposent des sanctions à des personnes influentes et corrompues qui placent leur argent, disons, sur la Côte d'Azur, à Londres ou aux États-Unis.

C'est donc un sujet que l'administration américaine a examiné très soigneusement : comment pouvons-nous améliorer nos efforts ? Il y a beaucoup de choses que nous faisons, que nous avons faites, que nos alliés et partenaires ont faites, mais il y a également des faiblesses. Je crois que nous avons tous remarqué que parfois, certains des mécanismes et outils qui existent pour réagir à des dirigeants autoritaires corrompus à travers le monde ont en fait l'effet d'une taxe versée au départ des dirigeants étrangers. Nous sommes très efficaces au moment où quelqu'un comme Ianoukovitch en Ukraine est en train de prendre la sortie. Et la question que nous devons nous poser, donc, c'est de savoir comment nous pouvons être plus efficaces avant ce moment.

Et il y a beaucoup de choses à dire à ce sujet - faire ce qu'il faut pour ce qui est de la législation sur la propriété effective, rendre plus difficile la création de sociétés fictives aux États-Unis pour pouvoir nous y opposer plus efficacement dans d'autres pays, utiliser les outils dont disposent nos Départements de la Justice et du Trésor pour notifier les banques quand nous décelons un flux d'argent lié à la corruption, jusqu'à l'aide apportée aux organisations de la société civile qui mènent cette lutte au niveau local. C'est une priorité. Je crois que ça va devenir une priorité encore plus grande pour nous à l'avenir.

Je vous remercie.

M. HELLER : Excellent. Tom, merci beaucoup. Passons maintenant à Shruti Shah, qui est le - j'ai oublié votre titre officiel impressionnant – directrice principale pour les politiques à Transparency International USA. Pour ceux qui sont à Washington, Shruti intervient régulièrement dans la communauté ici sur ces sujets, donc n'hésitez pas à lui poser des questions.

MME SHAH : Merci beaucoup et bonjour à tous. Je tiens à remercier le Département d'État, le secrétaire d'État adjoint Tom Malinowski, les autres membres estimés de cette table ronde et tous ceux et celles d'entre vous qui prenez part à ce débat.

Comme vous le savez, mon organisation, Transparency International USA, s'attache à réduire la corruption dans les affaires, le secteur public et le développement international. Et nous avons constaté dans notre travail que la lutte contre la corruption est étroitement liée à la lutte pour les droits de l'homme. Nous avons constaté que la corruption réduit la capacité des gouvernements à protéger, à s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de l'homme. Par exemple, si vous avez une force de police corrompue, vous ne pouvez pas assurer la sécurité de tous les citoyens.

Il y a de nombreuses statistiques sur la corruption que les autres membres de cette table ronde citeront peut-être, mais j'ai trouvé une statistique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux

droits de l'homme particulièrement convaincante. Elle indique que l'argent soustrait chaque année par la corruption suffirait à nourrir 80 fois ceux qui souffrent de la faim dans le monde - 80 fois, effarant.

J'ai trois diapositives, qui illustrent des aspects différents de la corruption dans trois régions du monde et qui montrent vraiment le lien entre la corruption et les questions relatives aux droits de l'homme et aussi au développement, et je pense que ces exemples auront probablement un peu plus d'effet que mes seules paroles.

Commençons par l'Inde, le pays où j'ai grandi. Je ne sais pas combien d'entre vous ont entendu parler des Jeux du Commonwealth, mais il s'agit de la troisième compétition multisports mondiale. En 2010, ils ont eu lieu en Inde et les organisateurs espéraient qu'ils présenteraient l'Inde comme une puissance économique en plein essor. Malheureusement, ils ont eu l'effet contraire. Ils ont été marqués par la publication d'informations sur la corruption, les scandales et le travail mal fait. La Commission centrale de vigilance de l'Inde a révélé que pratiquement tous les fournisseurs avaient majoré leurs coûts et que leur travail avait été d'une qualité très médiocre. En fin de compte, les Jeux ont coûté neuf fois plus que ce qui était estimé au départ. À cela s'ajoute le coût humain. Plusieurs ouvriers, plus de 150, sont morts sur les chantiers de construction des Jeux et un grand nombre de projets ont été achevés en employant une main-d'œuvre enfantine payée moins de de trois dollars par jour.

Passons à une autre partie du monde, le Nigeria. Vous savez que le Nigeria a de grandes ressources extractives. C'est le premier producteur de pétrole de l'Afrique, et sans contredit, cette richesse pétrolière permettrait à des millions de gens d'échapper à la pauvreté. Malheureusement, le Nigeria est très mal classé sur le plan des indicateurs du développement humain. La plupart de ses habitants vivent dans la misère et son taux de mortalité infantile est presque du triple de celui du Bangladesh, pays très pauvre lui aussi.

Pour rejoindre ce qu'a dit le secrétaire d'État adjoint et parler un peu du vol des biens de l'État, l'Ukraine est un pays dont on a beaucoup parlé récemment. Cette année, le nouveau Premier ministre ukrainien a déclaré que 37 milliards de dollars avaient disparu des caisses de l'État, et ceci arrive à une époque où le salaire mensuel moyen des Ukrainiens est de 500 dollars. C'est très révélateur - et nous avons aussi vu des informations, des reportages et des images du somptueux domaine résidentiel de Ianoukovitch, dont nous avons découvert qu'il appartenait partiellement à une société fictive britannique. Cela indique bien l'influence des sociétés fictives dans la corruption.

Par ailleurs, j'aimerais aussi souligner qu'il est très difficile de récupérer les fonds une fois qu'ils ont été volés. Selon certaines estimations, Hosni Moubarak a volé des milliards et des milliards de dollars à l'État égyptien. Malheureusement, certaines estimations vont jusqu'à 70 milliards. Mais seuls un ou deux milliards ont été retrouvés et gelés, et les montants restitués sont encore moindres. Sur ce, je crois que c'est le bon moment de passer le micro à Jean Pesme. (Rires)

M. HELLER : Merci. Jean Pesme, pour ceux qui ne le connaissent pas, est le coordinateur de l'Initiative de la Banque mondiale pour la restitution des avoirs volés, qui est, en quelque sorte, le ciment qui assure la cohésion de tout cet assemblage au niveau mondial, en ce sens que - pour ceux qui s'intéressent à cette question depuis les 10 à 15 dernières années, dans le grand marché

qui a essentiellement été conclu entre le Nord et le Sud sur les questions de corruption, les choses continuent de fonctionner, on peut le soutenir, grâce à StAR et à des initiatives similaires, où essentiellement le Sud a dit oui, nous essaierons de mieux nous conduire sur le plan de la corruption si vous nous aidez à récupérer l'argent. Et c'est donc le travail de Jean. (Rires)

M. PESME : Merci de cette introduction. Bon, tout d'abord, merci de m'avoir invité. (Rires) Comme mon salaire dépend de la quantité d'argent que nous récupérons, (Rires) – je plaisante. Donc, un grand merci de votre invitation. Je crois que c'est une très bonne occasion de discuter de ces questions.

Donc je vais en parler un peu du point de vue de la Banque mondiale et (inaudible). Ce que je veux dire c'est, premièrement, qu'il y a un lien évident entre la corruption même et le développement, et vous en avez parlé, et je suis d'accord avec ce résumé. Je pense que la Tunisie est un très bon exemple pour le moment. La Banque a récemment publié un document qui révèle qu'il y a des preuves indiquant que la famille Ben Ali a fini par contrôler 30 % de l'économie tunisienne. C'est ce qu'on appelle la captation de l'État. Donc nous pouvons parler de l'argent, de la petite corruption. Je pense que lorsque vous vous intéressez à la grande corruption, le point problématique est la capacité des agents publics de contrôler cette partie d'une économie pour leur avantage personnel et il s'agit de déterminer ce que l'on peut y faire.

Selon les estimations dont nous disposons, – et nous pouvons en discuter – les pays en développement perdent chaque année de 20 à 40 milliards. Ce sont des ressources perdues. Vous ne pouvez pas les inclure dans le nombre de vaccins, le nombre de maisons raccordées au réseau d'eau à cause de ça. Mais je crois qu'au-delà de ces considérations, il y a le sentiment d'impunité, et cela rejoint ce que vous décriviez d'un point de vue politique, qui veut dire que dans ces situations c'est clairement le contrat social qui est en jeu, et ça ne peut pas continuer.

Au départ – ici, notre angle de vision est très étroit, nous voulons suivre la trace de l'argent dans le cadre de l'action globale de lutte contre la corruption. Et je crois que nous serons d'accord pour dire que la meilleure situation pour nous serait qu'il n'y ait pas de corruption, mais soyons réaliste, c'est (inaudible). Donc la question est de savoir ce que l'on peut y faire. Pour citer juste un chiffre qui montre l'immensité de la tâche qui nous attend, il est estimé que 20 à 40 milliards disparaissent chaque année. Depuis 2006, nous estimons qu'au mieux 500 millions de dollars ont été récupérés et 2 milliards gelés. C'est un écart énorme entre ce qui se passe, comme tout le monde en convient, et le recouvrement réel d'actifs qui sont gelés dans l'espoir de leur restitution.

Nous devons donc en faire plus, et je pense que c'est ce que Tom a noté il y a un moment. Il faut agir au niveau mondial. Cela concerne les pouvoirs publics, cela concerne les centres financiers – ils doivent en faire plus. Ils doivent en faire plus pour que leur système financier n'absorbe pas ces avoirs issus de la corruption aussi facilement qu'à l'heure actuelle. Cela concerne les pays en développement – certains d'entre eux ne sont pas assez proactifs dans leurs poursuites des agents publics. Bien sûr, il est très difficile pour les autorités d'enquêter sur les abus commis en leur sein. Lorsque la captation de l'État est totale, il n'y a pas grand-chose que l'on puisse faire. Mais il y a quand même des moyens d'agir de l'extérieur, et je souligne encore le rôle possible de la société civile. Nous pensons que l'on pourrait en faire bien davantage. Et pour revenir à l'une des questions pour le moment et en partie (inaudible), nous parlons des centres financiers, de la

transparence dans le système financier, la propriété effective est absolument une pierre angulaire de ces efforts en termes de prévention et en termes de recouvrement réel.

Deuxièmement, les milieux d'affaires doivent en faire davantage et je crois que nous assistons à une plus grande mobilisation des milieux d'affaires, en particulier du secteur industriel, si je peux m'exprimer ainsi, sur le fait que la corruption est une charge tellement lourde pour eux qu'ils doivent agir. La coalition B20 s'est attaquée à cette question, et c'est une très bonne chose. Nous avons un acteur dans ce domaine dont nous aurions besoin – dont nous aimerions qu'il participe un peu plus, c'est le secteur financier, quel est le rôle du secteur financier. Donc, ce n'est pas une question de blâmer les banques, et je crois qu'un grand nombre d'entre elles sont très actives, font vraiment des efforts. En revanche, je ne vois pas d'effort concerté de la part du secteur financier pour trouver ce que ses membres pourraient faire d'autre et comment ils pourraient participer à la détection des produits de la corruption.

Et puis, il y a le rôle de la société civile. Je pense que, pour ce qui est du recouvrement des avoirs, en termes de plaidoyer, en termes d'opposition à la corruption, nous assistons à une grande mobilisation de la société civile. Je pense que l'on pourrait en faire davantage sur le plan du recouvrement des avoirs proprement dit. Mais [on peut agir] tout d'abord sur le plan du plaidoyer, pour qu'il se passe quelque chose, pour que les pays mènent davantage d'enquêtes, lancent des poursuites.

Le deuxième élément est celui de la détection et de la dénonciation. Nous avons vu des pays – l'Ukraine en est un excellent exemple – où la société civile a joué un rôle très important. Mais une tendance très intéressante qui commence à se manifester est l'engagement effectif de la société civile dans les affaires de corruption. Nous avons vu cela dans plusieurs pays, en particulier dans les pays (inaudible). Et nous pensons qu'il s'agit aussi d'un moyen de forcer le ministère public et le secteur de la justice pénale à agir et qu'il mérite qu'on y fasse un peu plus attention. Merci.

M. HELLER : Merci, Jean. Enfin, en dernier lieu mais certainement des moindres, Heather Lowe, qui est conseillère juridique et directrice des affaires gouvernementales chez Global Financial Integrity, qui n'a pas de lien avec Global Integrity, bien que l'une et l'autre reçoivent pratiquement chaque semaine des appels téléphoniques destinés à l'autre organisation.

MME LOWE : Heureusement que nous nous entendons bien.

M. HELLER : Oui. (Rires) C'est aussi un autre pilier de la communauté sur ces questions. Heather, à votre tour de parler.

MME LOWE : D'accord. Merci beaucoup. Ravie d'être là, et bonjour à tous les internautes à travers le monde. Je suis enchantée d'avoir cette occasion de vous parler aujourd'hui et peut-être de répondre à certaines de vos questions et de lancer une discussion.

Je travaille pour une organisation appelée Global Financial Integrity, située ici à Washington. Nous sommes surtout connus pour nos chiffres sur les flux financiers illicites. Nous estimons qu'environ 850 milliards à un billion de dollars quittent les pays en développement chaque année sous forme de flux financiers illicites ou d'argent illicite. Sorties d'un montant énorme, donc, et

qui ont un effet dévastateur. Ces sommes pourraient trouver un emploi dans l'économie des pays en développement pour générer de la croissance. Elles pourraient être assujetties à divers impôts pour dégager de vraies recettes intérieures. Ce sont aussi des sommes qui échappent aux caisses de l'État ou du Trésors public, ou en sont retirées ou transférées. C'est donc un problème énorme, et c'est absolument l'un des facteurs de la pauvreté dans le monde.

Nos chiffres sont basés sur des données de la Banque mondiale et du FMI, données accessibles au public. Vous pouvez vérifier ce que nous faisons et comment nous le faisons dans nos rapports. Essentiellement, les données se répartissent en deux catégories. D'après nos chiffres, environ 20 % de cet argent disparaît simplement de l'économie mondiale, et nous ne savons pas exactement comment. Mais il peut s'agir par exemple de pots-de-vin qui peuvent être versés à un endroit sans être comptabilisés ailleurs ou d'argent qui est retiré du Trésor public. Il y a aussi, voyons, les virements électroniques, les virements électroniques internationaux qui sont effectués, mais qui disparaissent mystérieusement dans le système financier international. Ce sont des choses qui arrivent régulièrement. Cela se monte à environ 20 % du total.

Qu'en est-il des 80 % restants ? Les 80 % restants, si on se base sur les ensembles de données que nous utilisons, correspondent à ce que l'on appelle la facturation commerciale frauduleuse. Ce sont des cas où la facture pour une transaction commerciale internationale concernant des marchandises ne correspond pas à la réalité de chaque côté de cette transaction. Et c'est donc un concept très intéressant. Nous parlons seulement du commerce mondial, et les gens disent simplement bon, enfin, c'est du commerce. Eh bien, il n'y a en fait que trois raisons qui expliqueraient une situation de facturation commerciale frauduleuse.

La première est la fraude fiscale, que ce soit la fraude douanière ou à l'impôt sur le revenu, la fraude à la TVA ou la fraude fiscale de base. La deuxième est le cas où l'on cherche à déguiser les mouvements de capitaux d'origine illicite à travers le monde. Vous vous servez du commerce pour dissimuler cette transaction ; vous mélangez le produit des exactions, le produit des crimes liés à la drogue, etc., à celui du commerce légitime pour que l'on ne s'aperçoive pas de ces mouvements. La troisième, bien sûr, est l'erreur humaine. Les gens font des erreurs. Ces erreurs apparaissent dans les factures. Mais elles n'apparaissent pas dans les factures pour un total de 800 milliards de dollars pour l'économie mondiale, et donc je crois qu'il n'y a pas lieu d'en tenir vraiment compte, n'est-ce pas ?

Donc, c'est la situation actuelle. Nous avons cette division avec 80 % d'un côté et 20 % de l'autre. Et je crois que la plupart des gens ici présents pensent que ces 20 %, la plus grande partie de ce qui constitue ces 20 %, le type de pots-de-vin dont on est conscient, l'argent retiré du Trésor public, c'est cela que l'on définit habituellement comme de la corruption, n'est-ce pas ? C'est de la corruption. C'est dans notre définition. Mais qu'en est-il des 80 % liés au commerce ? Est-ce de la corruption ? C'est une question dont on débat actuellement, et je pense que beaucoup de gens en parlent. À vrai dire, le secrétaire d'État adjoint a évoqué certains des liens financiers d'interdépendance entre la corruption, les droits de l'homme et, effectivement, les mouvements de capitaux ou commerciaux à travers le monde. Donc, c'est certainement un débat qui se poursuit.

Si vous prenez du recul et que vous considérez une sorte de définition de la corruption – pas une définition juridique parce que, naturellement, elle est très…, elle sera très, très étroite, mais

plutôt la définition communément acceptée de la corruption – vous pensez à des choses comme les procédures corrompues ou malhonnêtes, la perversion de l'intégrité, la perversion morale, et vous considérez qu'être corrompu, c'est se livrer à des pratiques malhonnêtes, manquer d'intégrité, être malhonnête. Je suis à peu près sûre que tout ce qui constitue ces 80 %, la fraude fiscale, la dissimulation des mouvements des capitaux d'origine illicite, tout ça correspond bien à cette définition de la corruption, n'est-ce pas ?

Mais ce n'est pas vraiment comme ça que nous y pensons. Et quand nous l'envisageons au niveau international, nous tenons compte du régime commercial mondial, en faisant des ajustements par rapport aux pratiques commerciales mondiales, n'est-ce pas ? Ferions-nous la même chose pour les pots-de-vin ? Je ne le pense pas. Le ferions-nous pour les avoirs volés au Trésor public ? Je ne le pense pas. Alors, pourquoi le faisons-nous pour ces types de pratiques commerciales ? Pourquoi ne les plaçons-nous pas carrément dans cette catégorie de la corruption ? C'est un sujet dont il faut discuter, un point que je voulais évoquer pour que les gens y pensent.

Pour en revenir aux droits de l'homme, pour donner un exemple, l'affaire BNP Paribas est un cas qui vient d'être décidé, une grande banque française qui vient d'être condamnée par les États-Unis à une amende de 8,9 milliards de dollars pour avoir tourné les sanctions américaines, y compris, parmi ces sanctions, des sanctions que les États-Unis avaient imposées à l'encontre du Soudan. Nous avions imposé ces sanctions au Soudan parce que le gouvernement soudanais a été impliqué dans un génocide et que nous ne voulions pas que les dollars américains soutiennent ce type d'activité. Par conséquent, nous avons imposé des sanctions. Nous essayions ainsi d'empêcher le financement d'un génocide commis par le gouvernement, ce qui est un gros problème, un problème majeur pour les droits de l'homme, n'est-ce pas ?

Tout ce que ça voulait dire pour les banques à l'international, c'est qu'elles ne pouvaient pas effectuer de transactions en dollars des États-Unis avec qui que ce soit au Soudan, y compris le gouvernement. Elles pouvaient faire des transactions en euros, elles pouvaient faire des transactions en livres sterling, elles pouvaient faire des transactions en yens si elles voulaient, mais pas en dollars américains. Or un service de BNP Paribas a décidé que ce n'était pas quelque chose qu'ils étaient disposés à accepter, en raison des dépenses considérables que cela lui occasionnerait. Le service de la banque qui a décidé de trouver un moyen très compliqué et impressionnant de tourner les sanctions américaines était en fait le groupe du financement commercial. C'était ce groupe qui ne pouvait pas supporter de ne pas faire de transactions en dollars américains avec le gouvernement soudanais, et c'était des transactions avec le gouvernement soudanais, entre autres.

Ce qui vous montre bien l'importance du lien entre le commerce, le financement du commerce et les droits de l'homme, la corruption et les sanctions. C'était d'une telle importance pour cette banque. Vous voyez donc dans quel contexte ces choses se produisent.

Pour conclure, je voudrais dire qu'à GFI (Global Financial Integrity) nous faisons tout ce que nous pouvons pour inclure une nouvelle cible dans les objectifs du développement durable pour l'après-2015, qui est de réduire ces flux de financement illicites liés au commerce de 50 % d'ici à 2030. Nous espérons que les gens du monde entier se joindront à nous pour faire adopter cette cible, étant donné l'importance cruciale de la question pour le développement, les droits de

l'homme, la corruption. Nous l'espérons vraiment. Bon, c'est à peu près tout ce que je voulais dire. Merci beaucoup.

M. HELLER : Je vous remercie tous de vos premières observations. Je vais profiter de ma fonction pendant un petit moment pour poser une première série de questions rapides. Puis, nous répondrons aux questions posées sur Twitter et Facebook en provenance d'autres régions du monde. Je vais donc m'efforcer d'être bref. Ce que j'aimerais faire, c'est vous poser trois questions vraiment difficiles. Vous pouvez, chacun de vous, choisir la question à laquelle vous voulez répondre. Jusqu'ici, nous avons eu beaucoup d'enthousiasme très positif – la corruption est mauvaise, elle entrave la croissance, etc., etc. Le public ici présent et de par le monde est, je pense aussi, d'accord là-dessus. Donc, je vais maintenant compliquer les choses et en quelque sorte attirer l'attention sur --

M. MALINOWSKI : Pas tout le monde.

M. HELLER : C'est juste. La plupart des gens, je pense que nous avons obtenu l'avis de la plupart. Donc, je vais maintenant compliquer un peu les choses et en quelque sorte approfondir la question et en analyser certains des éléments. Donc la première – il y a – donc les choix sont, tout d'abord le mythe de la croissance. Donc il y a certaines – il y a des données et certaines études et recherches qui montrent que la corruption peut entraver la croissance, et oui, nous avons beaucoup de mal à expliquer les cas aberrants comme la Chine, l'Indonésie sous Suharto, la plus grande partie de l'Asie du Sud-Est dans les années 1960, 1970 et 1980. Le Rwanda et Singapour de nos jours. Comment expliquons-nous cela ? Quelle est la réponse à cette question ? Y a-t-il tout simplement des cas aberrants et la communauté internationale doit-elle accepter cette réalité ou pas ? C'est l'une des questions que je pose.

La deuxième, le secrétaire d'État adjoint a parlé de l'effet galvanisant que la corruption peut avoir à des moments politiques critiques de la trajectoire d'un pays. Mais que se passe-t-il après ? Regardez l'Égypte et l'Ukraine actuellement, où les choses, en quelque sorte, se désintègrent littéralement, ce ciment semble se désagréger relativement vite dans certains pays, pas tous. Dans quelle mesure pouvons-nous compter sur la corruption en tant que force motrice de la mobilisation de masse pour le changement politique, et est-ce que nous en demandons trop ? Est-ce que nous nous préparons à des frustrations et à des échecs après les événements, pour revenir plus ou moins à nos vieilles querelles ? Deuxième question.

La troisième serait – je serais curieux que l'un d'entre vous examine la discordance dans la politique étrangère américaine dans un certain nombre de pays, celle, je veux dire, qui a été exposée au grand jour en Afghanistan et en Irak, alors que dans beaucoup d'autres pays – où nous dépensons des sommes considérables d'argent, de temps, de capital politique pour agir diplomatiquement sur les questions liées à la lutte contre la corruption et à la transparence, et pourtant, presque littéralement, les pots-de-vin sont un élément et un outil d'une importance primordiale dans l'arsenal des services de renseignement à travers le monde, y compris le nôtre, et comment résolvons-nous ce problème, ou le résolvons-nous ? Par exemple, quand nous arrivons pour faire un atelier sur la lutte contre la corruption et que 10 minutes plus tard, le chef du bureau de la CIA entre avec une mallette pleine de billets en disant n'oubliez pas que c'est comme ça que c'est vraiment censé marcher. Et je n'exagère pas. C'est comme ça que ça marche dans beaucoup d'endroits.

Aucune de ces questions n'est facile, et vous pouvez tous choisir le moindre mal pour votre réponse. C'est Heather qui a parlé la dernière, donc peut-être que nous commencerons par elle en dernier. M. le secrétaire d'État adjoint, si vous voulez être le premier à tirer, allez-y. (Rires)

M. MALINOWSKI : Je m'attaquerai directement à la question sur la CIA.

M. HELLER : Formidable. (Rires)

M. MALINOWSKI : En fait, je m'attaquerai à plusieurs d'entre elles. Tout d'abord, les frustrations que nous ressentons dans les pays où il y a eu cette sorte de mouvements qui n'ont pas toujours réussi – oui, ils ne réussissent pas tous. Et ça a toujours été vrai, et ce sera toujours vrai. C'est vrai pour toutes les questions de politique étrangère dont nous traitons. J'ai une formule que ceux qui me connaissent sont probablement fatigués d'entendre, que la diplomatie pour les droits de l'homme et, en réalité, toute la politique étrangère sont comme le baseball : si vous avez une moyenne au bâton de 0,300, vous serez élu au panthéon des meilleurs joueurs.

Et donc, oui, il y aura des cas comme l'Égypte, où les choses semblent être – elles semblent être en pleine révolution, au sens littéral, et elles sont revenues au point de départ. Mais d'autre part, il y aura d'autres exemples de réussite, de possibilité de réussite comme la Tunisie, comme la Birmanie peut-être, nous l'espérons, où les mouvements qui ont été galvanisés en partie par la révulsion de la population pour la corruption politique et économique mènent vraiment à un gouvernement légèrement amélioré, un peu plus propre, tout en sachant bien que les gouvernements sont dirigés par des êtres humains, et que nous sommes imparfaits et qu'aucun problème n'est jamais complètement réglé. Et je serai satisfait de ces exemples de réussite.

Pour ce qui est des contradictions dans la politique étrangère américaine, encore une fois, les gouvernements sont dirigés par des êtres humains, et nous sommes remplis de contradictions. Mais je crois que nous pouvons résoudre ce problème en partie en reconnaissant honnêtement qu'il y a des occasions où nous devons traiter – comme le Président l'a reconnu et d'autres membres de l'administration l'ont reconnu – nous devons traiter avec des gouvernements et conclure des marchés avec des gouvernements qui ne sont pas à la hauteur de nos attentes et de nos idéals dans toutes sortes de domaines. Mais nous pouvons en même temps utiliser des outils qui sont conçus pour faire respecter nos lois et nos valeurs. Et le travail des diplomates est alors d'essayer de faire face aux contradictions qui apparaissent.

Pour ce qui est de la lutte contre la corruption, un grand nombre des outils et des mécanismes dont nous disposons sont des mécanismes assez neutres du domaine de la répression de la criminalité qui relèvent des professionnels de notre Département de la Justice, de notre Département du Trésor, dans des secteurs du gouvernement américain qui sont apolitiques, et qui, s'ils ont l'ordre de faire leur travail de façon apolitique le feront de façon apolitique, même si cela complique parfois la vie des diplomates et des autres personnes chargées d'autres aspects de notre politique étrangère. Et c'est une bonne chose ; ces contradictions sont salutaires. Et je préfèrerais cela à des politiques qui tendent à fermer systématiquement les yeux sur ces problèmes.

M. HELLER : Merci. Shruti, à quelle question voulez-vous répondre ?

MME SHAH : Je vais répondre à votre question sur l'Égypte et sur certains pays comme la Chine, etc., mais plus sur l'Égypte, où vous avez dit que quelque chose qui avait lancé un mouvement de lutte contre la corruption a plus ou moins fait long feu. Mais certainement, les pays dont vous avez parlé, la Chine, l'Égypte, certains autres, ont quelque chose en commun, à savoir la répression de la société civile. Et pour entretenir un mouvement de lutte contre la corruption, il faut un peu plus que le premier élan d'une révolution. Il faut un environnement propice – la protection des dénonciateurs d'abus, le respect réel des droits de la société civile, et aussi l'octroi de moyens d'agir à la société civile. Et je pense que cela explique la différence pour certains autres pays qui ont eu plus de succès que d'autres.

Mais je voulais aussi ajouter que quand vous faites le lien entre la corruption et la croissance, j'ai grandi en Inde, et je ne suis certainement pas d'accord avec l'opinion selon laquelle la corruption a favorisé la croissance de certaines économies. Je crois que c'est plutôt la lutte contre la corruption qui donne davantage d'élan à la croissance. Lorsque l'on n'examine que quelques pays qui n'ont pas une démocratie active, comme la Chine et d'autres pays, on a une vue très déformée de la réalité. Même au cours des quatre ou cinq derniers mois, où l'Inde a eu réellement un nouveau Premier ministre et où un nouveau parti est arrivé au pouvoir sur la base d'un message anticorruption, vous avez déjà vu le taux de croissance de l'Inde dépasser son niveau des deux dernières années. Je conclurai là-dessus.

M. HELLER : Jean ?

M. PESME : Comme je suis un bureaucrate international, je choisi la question bureaucratique. Ça sera plus facile. Sur la corruption et de la croissance, quelques commentaires. Je crois que ce qu'il faut examiner, et je crois que l'un des éléments, c'est que nous supposons tous qu'il y a bien un impact négatif et qu'il y a aussi des cas aberrants. Je ne crois pas que nous ayons entièrement, entièrement compris ou accordé assez attention d'un point de vue économique aux facteurs causatifs, aux modalités. Donc je pense qu'il y a encore du travail à faire dans ce domaine.

Il est intéressant de remarquer que dans le contexte du G20, le groupe de travail sur la lutte contre la corruption, alors que nous examinons ces questions, un rapport a été publié l'an dernier. Nous sommes en train de travailler avec l'OCDE à une analyse plus sectorielle, de secteurs clés, dont certains sont absolument cruciaux pour les pays en développement, comme les industries extractives. Je pense donc qu'il y a encore du travail à faire. Et que cela produira peut-être des résultats inattendus dans certains cas, mais je pense qu'il est bon d'en parler au lieu d'éviter la discussion.

Je pense qu'un autre élément est le cadre temporel que vous envisagez et les éléments en jeu aussi en termes d'une nouvelle répartition de la croissance, là où parfois – et c'est pour ça que j'ai choisi l'exemple de la Tunisie, où il y avait un contrat social en Tunisie avec peut-être une croissance moins importante, mais mieux répartie, et soudain, avec l'accroissement de la captation de l'État et les atteintes au contrat social, vous avez une explosion politique. Nous devons aussi examiner ce genre de choses.

Maintenant, sans aborder l'angle politique de certaines de vos autres questions, je pense qu'il y a un élément auquel nous faisons tous face, c'est la gestion des attentes. Et ce que je constate quand il y a des changements de régime et ce genre de choses – je veux dire que nous l'avons constaté pour ce qui est de la restitution des avoirs – c'est une sorte d'attente que tout sera réglé du jour au lendemain. Les choses ne se passent pas comme ça. Je crois qu'il est très important d'avoir ce type d'aspiration et de tirer parti de cet élan. Par contre, l'inconvénient de cette situation, c'est que si les problèmes ne sont pas réglés immédiatement, tout le monde dit, abandonnons, ça ne vaut pas la peine. Et je pense qu'il est très important de situer toutes nos actions dans un cadre temporel et que nous persévérions, en attirant l'attention sur les exemples de réussite et en sachant en tirer parti, comme l'a dit Tom, mais en reconnaissant aussi ce qui ne marche pas et en comprenant pourquoi ça ne marche pas. Mais vraiment ce qui est très important c'est de savoir qu'il s'agit d'un travail de longue haleine et qu'il faut planifier à long terme.

M. HELLER : Heather ?

MME LOWE : Oui, je suis d'accord avec une grande partie de ce qui vient d'être dit. Je ne vais même pas essayer de répondre à la question sur la CIA. (Rires) Franchement, j'aimerais bien savoir ce que la CIA a dans mon dossier. Mais je vais préciser, pour ce qui est de la croissance, le long terme est ce qui est important. Les améliorations à court terme pendant un certain temps sont – peuvent s'expliquer par un certain nombre de facteurs économiques de différents types. L'économie ne se résume pas uniquement à la corruption ou au manque de corruption, n'est-ce pas ? De nombreux facteurs entrent en jeu, et dans le développement des marchés.

Je dirai toutefois que ce qui est clair, pour tout le monde je pense, c'est que la corruption est déstabilisatrice. Elle est certainement déstabilisatrice à long terme, et plus il y a de corruption, plus elle s'infiltre dans une économie, dans une société, plus elle est déstabilisatrice. Et elle a aussi un impact réel sur l'investissement direct étranger, etc., avec le temps. Je ne parlerai donc pas des cas aberrants ; je dirais plutôt, jusqu'à un certain point, d'attendre et de voir venir.

Je pense également, sur le seul point du type de soulèvement politique et des grandes révoltes contre la corruption et sur la question de savoir si cela mène à des améliorations de la situation, que cela dépend incontestablement du pays considéré. Vous vous trouvez dans une situation où les soulèvements politiques, les cas de ras-le-bol des gens devant la corruption, c'est un mouvement pour réclamer le changement. Mais il faut se demander ce qui se passe après et quel sorte de vide politique cela entraîne.

Et si vous avez des gens forts, positifs et honnêtes qui peuvent diriger positivement dans ce vide du pouvoir, vous avez un résultat plus positif. Sinon, le résultat est plus négatif. Pour moi, je préfère de beaucoup que les gens se soulèvent et disent : « La corruption, ça suffit comme ça ; pas dans ma société ». Cela pose des jalons, cela donne le ton, et cela définit, à mon avis, la base de référence de la participation des gens à leur gouvernement et de ce qui leur arrive chaque jour.

M. HELLER : Nous allons maintenant passer aux questions qui arrivent sur Twitter et Facebook. De nouveau, le mot-dièse pour ceux qui sont sur Twitter est #StateofRights. Alors, continuez de nous envoyer des questions. Je vais essayer de m'en occuper en temps réel. Il est bien évident qu'il y a trop de questions pour que nous répondions à toutes, donc je vais de nouveau abuser de mon pouvoir pour choisir celles qui sont, d'après moi, les plus intéressantes.

Alors je choisis. Voyons…, c'est une question posée par Ali à Bahreïn, au sujet d'un point abordé par Shruti, l'environnement propice. Voilà sa question : si un système de justice pénale est lui-même corrompu et dirigé par les riches et les puissants, comment peut-on lutter contre la corruption ? Et vous pouvez appliquer ceci à plusieurs aspects de l'environnement propice. Alors qui veut nous faire part de ses réactions ou de ses pensées ? Je me doute que vous avez tous dû faire face à cette réalité dans un certain nombre de pays, mais quand le système est truqué ou qu'il est établi pour ne pas être un système impartial de fonction publique, comme le décrivait Tom, que faire ?

M. MALINOWSKI : Disons que c'est presque toujours le cas, parce que la corruption est un système qui est truqué contre les gens qui respectent les règles. Donc, presque par définition, chaque fois que vous luttez contre la corruption qui est passée dans les mœurs dans un pays, vous vous trouvez exactement devant ce problème. Que pouvez-vous faire ? Si vous le pouvez, vous agissez par l'entremise des organisations de la société civile, vous organisez votre communauté pour révéler la corruption par l'intermédiaire des médias sociaux, par l'intermédiaire de la presse. Vous organisez des campagnes. Vous forgez des alliances avec d'autres membres de votre société qui ne sont peut-être d'accord avec vous sur toute la ligne, mais qui conviennent avec vous que la corruption doit cesser.

Et bien sûr, nous savons tous que la parole est aisée et que dans de nombreuses sociétés, si vous essayez de faire l'une des choses que j'ai mentionnées, vous vous exposez à de graves mesures de répression. Et c'est là que la communauté internationale a aussi un rôle à jouer, tout au moins pour veiller à ce que nous ne soyons pas complices de la corruption dans des pays comme ceux que je viens de décrire, en faisant en sorte que les gens de ces pays qui s'approprient des sommes énormes ne puissent pas déposer l'argent volé dans des banquer et l'investir dans des biens et des avoirs dans nos sociétés, sans que nos institutions de répression de la criminalité, qui, espérons-le, ne sont pas corrompues, y fassent quelque chose. C'est le moins que nous puissions faire pour les gens qui se trouvent dans cette situation.

MME LOWE : J'aimerais aussi ajouter que la société civile est un acteur sur qui vous pouvez vraiment compter au niveau international. Il peut être difficile à la société civile de votre propre pays d'agir, mais si vous avez de bonnes preuves qu'il se passe X, Y ou Z, des organisations comme Global Witness pourront peut-être faire une enquête, par exemple ; Transparency International, dans différents pays, pourrait peut-être le faire ; Human Rights Watch. Il y a – il y a une réelle communauté internationale axée sur ces questions, et si vous pouvez avoir certaines preuves ou une sorte de dossier, vous pouvez vous adressez à elles. J'ajoute aussi que je connais bien le Département de la Justice ici aux États-Unis : nous avons une cellule spécialisée dans la cleptocratie qui s'occupe spécifiquement des avoirs volés, en particulier. Si vous avez des preuves solides à ce sujet, c'est quelque chose dont le Département de la Justice souhaite être informé si ces avoirs se trouvent aux États-Unis. Donc, j'encouragerais certainement les gens du monde entier à recourir à ce moyen s'ils ont des preuves solides qu'il y a des avoirs aux États-Unis.

MME SHAH : Je suis d'accord avec tout ce qu'ont dit Heather et M. Malinowski. Mais la question de l'immunité contre toute poursuite est vraiment un grand problème. À ce sujet, TI (Transparency International), le mouvement mondial TI, a lancé lundi une nouvelle campagne

pour mettre fin à l'immunité de ces dirigeants corrompus à travers le monde. C'est la campagne « Démasquer les corrompus ». Essentiellement, c'est tout ce dont a parlé le secrétaire d'État adjoint, pour éliminer les sociétés fictives et accroître la transparence concernant la propriété effective, pour refuser aux personnes corrompues les visas d'entrée dans notre pays et pour demander aussi aux vendeurs de produits de luxe du monde entier de se renseigner sur leurs acheteurs, de manière à ce que les gens qui ont volé des fonds dans leur pays ne s'achètent pas des Lamborghini et autres voitures de luxe. Donc --

M. PESME : Je suis tout à fait d'accord. Juste une précision. La semaine prochaine nous allons publier un rapport sur les tendances mondiales concernant la restitution des avoirs. Il y a seulement cinq ou six pays du monde qui ont une procédure systématique pour retrouver les avoirs issus de la corruption. Il faut un dispositif bien plus vaste et une mobilisation de la communauté mondiale. Donc, c'est vrai, nous avons une cellule spécialisée dans la cleptocratie aux États-Unis, nous avons l'équivalent au Royaume-Uni, les Suisses ont des activités dans ce domaine. Ce n'est pas parfait, mais ce ne sont que quatre, cinq pays. Et c'est une façon de faire vraiment passer le message et d'arriver à ce que tous les centres financiers recherchent les avoirs issus de la corruption de façon plus proactive, et pas après coup : au début du processus.

M. HELLER : Pour passer à une autre question, question classique mais toujours valable – et je vais faire un peu de translittération. Cette question vient des Pays-Bas et de la page Facebook du Département d'État. La voici : est-ce que la moralité d'une personne, d'un politique ou d'une famille a un rapport avec la corruption ? Ce qui revient plus ou moins, n'est-ce pas, à poser la question classique : est-ce que simplement un problème culturel ? Ces gens sont tout simplement corrompus, et ça dure depuis des générations, et c'est comment ça que le système marche. J'impose en quelque sorte mon point de vue sur cette question, mais j'aimerais savoir ce que vous pensez. Et vous travaillez tous de façons différentes à ce même sujet. Est-ce que c'est, est-ce que c'est endémique dans un endroit comme l'Afghanistan, ou non ? Qu'en pensez-vous ?

MME SHAH : J'aimerais répondre à cette question en particulier parce que j'ai grandi dans un autre pays, bien que je sois maintenant citoyenne américaine. J'ai grandi en Inde, et la culture en Inde a été utilisée pour justifier toutes sortes de choses, depuis la petite délinquance et la corruption jusqu'aux crimes contre les femmes et aux questions d'inégalité entre les sexes. Et je réponds à cela que c'est vraiment une interprétation de la culture en faveur de ceux qui pourront en profiter. Et on peut changer la culture. Même dans les pays où la corruption est passée dans les mœurs, avec le temps on peut changer la culture. Nous l'avons vu dans des pays où d'autres questions, qui n'avaient pas nécessairement de rapports avec la corruption, comme l'inégalité entre les sexes, représentaient un problème – au niveau de l'éducation, du respect des droits, des systèmes de droits, ça a changé. Il en va de même au niveau de la corruption et des questions qui s'y rapportent : on peut changer la culture. Cela prend du temps, mais c'est certainement faisable. Je ne peux pas accepter l'argument que c'est uniquement une question de culture.

M. HELLER : (hors micro)

MME LOWE : Si vous voulez. Je suis, comme vous le savez, tout à fait d'accord avec ça. Je dirais aussi – posez la question : est-ce que le système vous convient ? Je pense que la réponse est probablement non. Ça ne convient probablement pas à la plupart des gens de votre pays.

Alors, même si ça peut être culturel, c'est peut-être quelque chose de culturel que vous voulez voir disparaître, non ? Alors, posez la question : est-ce que ça vous convient vraiment ?

M. HELLER : Je vais essayer de combiner quelques questions qui portent sur – des questions sur ce que pourrait faire le gouvernement américain en particulier. L'une d'elles était adressée spécifiquement au secrétaire d'État adjoint sur ce que son bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail peut faire pour aider la société civile d'autres pays à lutter contre la corruption. Une autre demandait plus ou moins où en était la question de la propriété effective. D'ailleurs, on a beaucoup utilisé ce terme aujourd'hui. Pour ceux qui ne sont pas spécialisés, ça fait partie du jargon des spécialistes de l'élaboration des politiques pour dire qu'ils cherchent à savoir qui se cache derrière les sociétés fictives, à qui elles appartiennent vraiment. C'est l'expression qu'ils emploient, mais c'est vraiment la recherche des propriétaires réels de sociétés et de corporations. C'est un effort de grande ampleur que plusieurs de ces groupes mènent depuis quelques années dans le monde.

Il s'agit donc de questions jumelles combinées – encore une fois, j'abuse de mon pouvoir : que fait le bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail sur ces questions ? Je pense que c'est à vous de répondre, Tom. Et plus généralement, à vous quatre : quelles sont les perspectives, que ce soit dans les capitales européennes ou à Washington, de voir des progrès supplémentaires sur des questions très, très épineuses comme la propriété effective et les sociétés fictives ? Et si je puis ajouter un niveau de plus, nous parlons de la petite corruption administrative dans d'autres pays. Que se passe-t-il quand vous avez, on peut présenter cet argument, une capture des institutions politiques ici dans un pays comme les États-Unis, avec l'argent qui circule dans la politique et les milliards de dollars qui opposent des obstacles considérables à la résolution de ces problèmes par la voie législative ?

De nouveau, ce ne sont pas des questions faciles, mais n'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez.

M. MALINOWSKI : Eh bien, dans mon petit secteur du gouvernement américain, notre travail principal est de documenter, révéler, signaler et expliquer le problème, d'expliquer les liens entre ce problème et tous les autres problèmes qui se posent à nous dans notre politique étrangère – ce qui n'est pas difficile – et d'aider à guider le débat des politiques sur ce que nous devrions faire à leur sujet. Dans notre bureau, nous finançons des organisations de la société civile à travers le monde, y compris des personnes qui font de la corruption – de la lutte contre la corruption – leur mission, pour doter les communautés locales des moyens d'exposer la situation et d'aider les gens à agir localement. Mais la plupart des actions qui, à mon avis, auront réellement de l'importance et feront une différence pour le gouvernement américain entrent dans le cadre de l'approche pangouvernementale, cliché je le sais, parce qu'il faut vraiment que le Département du Trésor, le Département d'État et celui de la Justice, la Maison-Blanche, tout le monde collaborent et utilisent toute la panoplie des outils de répression dont nous disposons.

Pour ce qui est de la législation, nous avons – nous avons fait savoir au Congrès que nous étions résolument en faveur d'une législation qui rendra bien plus difficile l'existence de sociétés fictives dans les États et territoires relevant de l'autorité des États-Unis. Il y a plusieurs propositions qui circulent. Nous tenons à être très pragmatiques et à appuyer quelque chose qui a le plus de chances de recueillir le soutien des deux partis au Congrès. Et comme je l'ai dit à des

amis au Congrès, il s'agit du texte législatif le plus important sur les droits de l'homme sur lequel ils peuvent se prononcer actuellement.

MME SHAH : On s'intéresse beaucoup actuellement à la question de la propriété effective, de la transparence. Il y a quelque temps, en juin, je crois, le Conseil de l'Europe a approuvé des amendements aux règles sur la lutte contre le blanchiment d'argent qui font essentiellement que tous les pays européens devraient recueillir des informations sur la propriété effective, et essentiellement les transmettre à une autorité centrale. Il faut maintenant, bien sûr, que cela soit soumis au parlement et qu'il y ait des débats, mais plusieurs pays européens ont pris des mesures dans cette direction. Le Royaume-Uni a annoncé la création d'un registre public de la propriété effective.

Je pense donc qu'il est temps pour les États-Unis de reprendre leur position de leader. Il y a des projets de loi au Congrès, à la Chambre ainsi qu'au Sénat. C'est un sujet très important pas seulement pour le monde, mais pour un grand nombre des bureaux de Transparency International qui travaillent dans des pays difficiles très différents pour faire en sorte que les dirigeants corrompus ne puissent pas très facilement déposer leur argent aux États-Unis par l'intermédiaire de sociétés fictives et profiter de leurs richesses.

M. PESME : Au sujet de la propriété effective, à vrai dire, cela fait 15 ans que je m'en occupe. Ce n'est que ces trois dernières années que j'ai observé un tel élan politique. Comme l'a dit Tom, c'est une question complexe, et donc certainement une question à examiner à ce niveau. Et je crois que c'est bon signe. Le fait que le G20 s'y intéresse est un bon signe parce que ça indique que ce n'est pas seulement une question pour les pays développés, mais plutôt une mobilisation plus vaste. Je crois aussi que le fait que nous ne disions plus que ce sont des centres financiers extraterritoriaux sans reconnaître les difficultés dans les centres financiers extraterritoriaux comme le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Europe continentale, tout ça va dans la bonne direction.

Je crois qu'il reste une ou deux questions très importantes à régler, l'une d'elles étant la tentation de croire qu'il n'y a qu'une solution. Nous devons nous attaquer à cette question. Je crois qu'il y a des solutions différentes et je crois que nous devons encourager chaque pays à se concentrer sur la façon dont il va régler ce problème, sur le résultat à obtenir plutôt que sur la définition d'une solution taille unique. Et il y a encore beaucoup à faire. Nous sommes encore au niveau mondial, par conséquent il faut qu'il y ait des résultats, et je pense à ce qui s'est passé au sommet du G8 il y a deux ans, il faut qu'il y ait un suivi – que se passe-t-il sur le terrain, montrez-nous le résultat, etc., et faire ce qu'il faut pour éviter l'essoufflement, mais aussi ne pas rester au niveau de la stratosphère. Regardons les détails, et voyons comment ça marche dans la pratique, et assurer le suivi, encore le suivi, toujours le suivi.

Donc, oui, c'est bon signe. Il y a beaucoup d'optimisme, mais nous devons continuer de nous concentrer sur le problème et veiller à ce qu'il y ait des changements sur le terrain, partout. Nous ne pouvons être efficaces que si tout le monde – s'il y a assez d'élan. Sinon, vous créez de nouveaux trous dans le système.

M. HELLER : Heather, je sais que vous travaillez beaucoup là-dessus.

MME LOWE : C’est exact. Je travaille pas mal là-dessus aux États-Unis et dans le monde. Je crois qu’il est important de comprendre, ou de considérer cette question en songeant au fait de savoir avec qui vous traitez, et de pouvoir le déterminer. Il est important, n’est-ce-pas, du point de vue bancaire, de savoir si vous allez accepter de l’argent illicite. Il est important, du point de vue des marchés publics, de comprendre avec qui l’État passe réellement le marché, peut-être en vérifiant que ce ne sont pas des personnes frappées d’interdiction, etc., en vérifiant qu’en réalité vous ne faites pas des affaires avec un responsable politique qui se cache derrière une société fictive, et si c’est le cas, de prendre des mesures appropriées. Les affaires dont il s’agit ne sont pas nécessairement illégales ; c’est la façon dont vous les faites qui est importante.

Par conséquent – et franchement, n’importe quel homme d’affaires qui veut – ou femme – qui essaie de faire des affaires et de savoir – de vérifier qui pourraient être ses fournisseurs, n’est-ce pas, ce sont des questions importantes. Qui est vraiment derrière cette compagnie ? Avec qui traitez-vous réellement ? Et c’est vraiment ce dont il s’agit. Et c’est vraiment pourquoi la plupart des organisations de la société civile actives dans le domaine réclament l’établissement de registres publics contenant des informations sur la propriété effective. En effet, ce n’est pas seulement l’État qui doit disposer de ces informations : il faut que tous les gens puissent savoir avec qui ils traitent à de nombreux niveaux différents, et dans le monde entier, n’est-ce pas ? Parce que les sociétés commerciales mènent bien sûr des activités dans le monde entier, et il est donc indispensable de pouvoir vérifier partout et de permettre à un gouvernement ou à un particulier dans un pays de savoir qui est derrière une société commerciale d’un autre pays avec laquelle il traite.

Le dossier en est à différents points dans le monde, sur le plan de la législation. L’Europe est incontestablement en bonne position. En fait, le parlement européen avait déjà adopté un amendement disant qu’il considérait que des registres publics de la propriété effective tant des trusts que des sociétés étaient d’une importance cruciale. Le Conseil de l’Union européenne a indiqué sa préférence pour des registres privés tenus par les gouvernements et destinés uniquement aux gouvernements. Il faudra rapprocher les positions par un processus dit de trilogue. Les choses se poursuivent.

Aux États-Unis, un projet de loi est en attente depuis plusieurs années, sept ans je pense, à la Chambre et au Sénat, et il n’y a aucun progrès, l’une des raisons étant l’opposition des secrétaires d’État américains à cette législation pendant des années. Franchement, ce projet de loi offre une solution de compromis. La société civile aimerait qu’il soit plus strict. Je tiens à le souligner. La proposition définitive à laquelle nous nous attendons de la part du gouvernement américain, telle que nous la comprenons, est problématique pour nous. Nous craignons qu’elle ne permette pas vraiment d’obtenir des informations sur la propriété effective et qu’elle concerne une personne qui serait un point de contact et pas les propriétaires véritables. C’est vraiment un gros problème pour la proposition actuellement envisagée et dont le gouvernement parle actuellement.

Il y a d’autres préoccupations. Par exemple, c’est le Département du Trésor – non désolée, pas le Département du Trésor, l’IRS [service des impôts] nommément – qui conserverait ces informations. Ce qui veut dire que la question est considérée une question fiscale, pas comme une question générale sur l’importance de savoir qui possède et contrôle les sociétés pour tout le monde. Il s’agit d’une vraie question de mentalité que j’aimerais beaucoup que le gouvernement

américain comprenne, soutienne et qu'il comprenne la diversité des implications de cette question. Merci.

M. HELLER : Oui. Rapidement – Shruti.

MME SHAH : Pour ajouter rapidement quelque chose à ce qu'a dit Heather, j'aimerais souligner que pour la propriété effective, il ne s'agit pas seulement de déterminer qui est le propriétaire légal d'une société. Il s'agit vraiment de déterminer qui contrôle la société, qui tire des avantages de – un pays. Et ce n'est peut-être pas la véritable propriété juridique, et nous l'avons vu dans de nombreuses régions du monde. C'est un point important à souligner. Et je suis aussi d'accord avec Jean – ce qu'a dit Jean Pesme. Ce n'est pas seulement – la société civile ne réclame pas seulement des registres publics de la propriété effective. Nous réclamons plusieurs choses, diverses choses qui seraient utiles, entre autres l'application efficace des lois sur le blanchiment d'argent, et ceci comprendrait un renforcement du processus de diligence raisonnable des institutions financières pour découvrir qui sont vraiment leurs clients et pour vérifier ces informations, pour savoir vraiment, comme l'a dit Heather, avec qui vous faites des affaires.

M. HELLER : Excellent. Je vais passer – tournons-nous maintenant vers une autre région du monde. Sav [transcription phonétique] au Nigeria pose une question que je trouve intéressante parce qu'à Washington, en août, nous avons eu le grand sommet États-Unis-Afrique, avec un grand nombre de débats intéressants et de critiques au sujet des participants, et est-ce qu'il a été fait une place suffisante aux droits et à la corruption dans les thèmes du sommet ? Donc, il demande : La plupart des dirigeants africains n'ont pas le courage et la volonté de lutter contre la corruption, mais ils ne veulent pas non plus laisser la place à ceux qui veulent et peuvent le faire. Comment pouvons-nous soutenir ceux qui veulent apporter des changements ? Et peut-être, si je peux paraphraser, pouvons-nous choisir des gagnants ? Quel rôle politique pouvons-nous jouer en tant qu'acteurs extérieurs, ou aucun ?

MME LOWE : Les États-Unis ne font jamais ça. Nous ne faisons jamais ça.

M. HELLER : C'est donc une autre question facile que vous pouvez tous examiner, ou quelques-uns d'entre vous. Mais comment soutenons-nous les gens qui, d'après nous, sont disposées à militer pour ces causes très difficiles ? (Rires)

M. MALINOWSKI : Bon, je pense que c'est toujours une erreur d'essayer de choisir des gagnants politiques, que ce soit – quelle que soit la question qui nous intéresse. Nous devons appuyer des principes, pas des personnalités. Je pense que c'est un bon principe de conduite pour la politique étrangère américaine. Et nous avons parlé des principes que nous devrions soutenir ici, et pour ce qui est du soutien des personnes, c'est le rôle de la société civile, d'une presse libre et des institutions qui se trouvent au vif du combat.

C'est vrai qu'il y a des cas spécifique. Cette question vient du Nigeria. Quand vous avez un gouvernement qui a un organisme puissant de veille contre la corruption et que les membres de cet organisme sont écartés ou révoqués ou persécutés pour ce qu'ils font, je pense que dans ce cas, le gouvernement américain et d'autres devraient se mobiliser en leur faveur étant donné l'institution qu'ils représentent et le travail qu'ils font. Mais nous ne devrions pas, à mon avis,

nous permettre de dire, bon, voilà le parti ou le candidat à une fonction publique que nous jugeons capable de faire ce travail, tout d'abord parce que cela aurait probablement des retombées négatives sur cette personne. Ces mouvements doivent venir du pays, de l'intérieur de la société et être soutenus par des campagnes apolitiques objectives de l'extérieur qui s'efforcent de leur mieux de traiter tout le monde sur un pied d'égalité.

M. HELLER : Est-ce que quelqu'un d'autre veut répondre à cette question, ou pas ?

MME LOWE : Je veux simplement dire que je pense que la société civile essaie en général, dans la mesure de ses moyens, de donner aux gens une plateforme qui leur permet de se faire entendre. Et nous essayons habituellement de donner une plateforme aux gens qui, selon nous, sont alignés sur les valeurs et les convictions que nous essayons de préserver. Donc –

M. HELLER : Il nous reste quelques minutes pour répondre à une ou deux autres questions. De nouveau, je vous rappelle, le mot-dièse est #StateofRights. Donc si vous voulez nous poser quelques questions sur Twitter avant que nous passions à la conclusion, utilisez #StateofRights. Cette question a été posée par Farah (transcription phonétique) sur Twitter – pas de pays, donc nous avons seulement le nom : Étant donné la nature de la corruption, quelles sont les méthodes qui permettent de la mesurer avec exactitude ? C'est en quelque sorte une façon intéressante de faire le lien avec l'adage en matière de gestion selon lequel seul le mesurable est gérable.

MME LOWE : C'est vrai.

M. HELLER : Vous pourriez appliquer ça aux droits de l'homme également. Il s'agit du type de débat qui se poursuit depuis longtemps sur la façon de mesurer les droits de l'homme, comment mesurer la corruption ou la transparence ? Quelle est l'opinion des panélistes à ce sujet ? Comment peut-on faire mieux, ou moins bien, là-dessus ?

MME LOWE : Je réponds tout de suite parce que nous mesurons beaucoup de choses. Et mes économistes me tueront lorsqu'ils sauront ce que j'ai dit, mais très franchement, vous n'avez pas besoin de mesurer pour savoir qu'un problème existe, n'est-ce pas ? Tout ce qu'il faut, c'est vivre dans ce problème. Et, vous savez, vous pouvez vous rendre compte que la corruption diminue, non ? Vous le sentez. Vous le vivez. Et je pense donc que nous accordons aujourd'hui une place énorme dans tous les domaines des politiques, internationales ou nationales, aux données. Et je vous dirai, en tant que diplômée de l'université de Chicago, l'une des universités les plus axées sur l'économie –

MME SHAH : Oui.

MME LOWE : – au monde, le premier jour de mon cours d'économie, mon premier cours d'économie à l'Université de Chicago, mon professeur a dit, « Je serai très clair : il y a une marge d'erreur d'environ 60 % dans toutes les sciences économiques. Tout simplement parce qu'au niveau de la conception de tout modèle, il faut se fonder sur des hypothèses. Et ces hypothèses peuvent parfois être vraiment déterminantes. » D'accord ? D'où la nécessité de ne pas nous fier exclusivement aux chiffres, de ne pas nous servir uniquement de chiffres pour appuyer ce que nous disons. Je voulais vous donner mon avis.

M. PESME : Moi je suis un matheux, donc j'adore les chiffres. (Rires) Et il ne s'agit pas des chiffres. Pendant des années, j'ai cru que ce n'était vraiment pas important de mesurer. Et je pense que ça va être extrêmement difficile et que nous devrions nous méfier énormément de ces chiffres qu'on lance, des milliards (inaudible), etc. Nous ne savons pas. Il est bon d'avoir un ordre de grandeur, mais nous ne savons pas si c'est deux milliards, 10 milliards, 15 milliards.

MME LOWE : C'est vrai.

M. PESME : Par contre, ce qui est très important, et je pense qu'il faut en faire davantage là-dessus dans la lutte contre la corruption, c'est de mesurer l'impact des politiques publiques. Considérons-nous les sujets appropriés ? Quel est l'impact d'une politique par rapport à une autre ? C'est une très grosse difficulté sur le plan de la répression de la criminalité. La police tend à penser aux dossiers qu'elle traite, et un dossier est une réussite. Mais il y a des dossiers qui sont moins importants que d'autres. Et je pense que c'est là que la mesure de l'impact des politiques, la compréhension du risque, et la mesure de l'impact des politiques, sont très importantes. Et il n'est pas nécessaire (inaudible) le chiffre le plus précis sur les produits de la corruption. Je pense que nous allons continuer de discuter là-dessus avec GFI pendant des années – (Rires) – et c'est utile de discuter, parce que nous essayons au moins de repousser les limites. Mais il est très important de mesurer l'impact des politiques. Donc ce que je veux dire, d'un point de vue (inaudible), est-ce que nous avons réussi une fois que nous avons récupéré tout l'argent, sans aller plus loin ? Ou est quand nous pouvons dire que la communauté internationale a récupéré 50 % des avoirs ? Je ne sais pas, mais nous devons en parler.

MME SHAH : Très rapidement, au sujet de la question de savoir s'il faut vraiment mesurer la corruption pour pouvoir s'y attaquer. Je me rappelle qu'il y a quelques années, j'ai assisté à un exposé d'un professeur d'université américain dont je me souviens bien. Il comparait la corruption à un trou noir – pas parce qu'on y est aspiré si on s'en approche trop, mais parce qu'on sait qu'il y a de la corruption en voyant comment se comporte tout ce qui l'entoure. Donc vous pouvez vraiment sentir la corruption – si vous vivez dans une société où la corruption est généralisée, vous le sentez. Vous sentez la corruption en voyant le comportement de tous ceux qui vous entourent. C'est un point que je voulais ajouter.

M. HELLER : Une question complémentaire rapide pour vous, Tom. Je me demande, cela fait un certain nombre d'années que les rapports du Département d'État sur les droits de l'homme ont un effet galvanisant très puissant sur le mouvement général et apportent une couverture politique de haut niveau intéressante. Pensez-vous qu'il faille à l'avenir des rapports sur la corruption dans les pays et pourriez-vous nous donner le pour et le contre ? Cela aiderait-il les membres de l'administration comme vous à faire plus de travail et à mieux faire votre travail ? Cela aurait-il des conséquences néfastes ? Cela serait-il indifférent ? J'en parle seulement à titre hypothétique.

M. MALINOWSKI : Bon, quand vous prêtez serment pour devenir secrétaire d'État adjoint pour la démocratie et les droits de l'homme, vous devez signer de votre sang une promesse de vous opposer à toute obligation de produire des rapports supplémentaires. (Rires) Même si nous adorons nos rapports et qu'ils – qu'ils sont galvanisants. Je ne sais pas. J'y ai pensé. Je n'ai pas encore décidé de ma position. Je ne sais pas si nous ferions un travail assez bon, et je serai absolument, brutalement, honnête, pour mesurer avec exactitude et mettre en lumière et exposer publiquement de façon vraiment impartiale la corruption publique dans tous les pays du monde.

Je pense que ce serait encore plus difficile que ce que nous faisons déjà pour exposer les violations des droits de l'homme commises par les gouvernements à travers le monde. C'est mon sentiment. Et si ce travail peut être fait extrêmement bien par une organisation comme Transparency International ou par d'autres institutions, qui peuvent le faire en toute objectivité et s'adresser ensuite à nous pour que nous fassions ce qui, à mon avis, est notre vrai travail, à savoir la répression de la criminalité en général, je pense que c'est une très bonne division du travail.

M. HELLER : Nous n'avons presque plus de temps. Je vais lire une question de plus et puis nous passerons à la conclusion.

MME LOWE : Il y a des gens dans la salle aussi.

M. HELLER : Oui, c'est juste. Merci.

MME LOWE : Nous avons un public ici aujourd'hui.

MME SHAH : (Rires) Oui.

M. MALINOWSKI : Oui.

M. HELLER : Je suis très – j'ai été fortement endoctriné en faveur du mot-dièse et de Twitter. Mais vous avez raison. Alors, pourquoi ne faisons-nous pas, plutôt qu'une dernière question virtuelle – je ne sais pas si nous avons des micros baladeurs ou pas, mais si vous parlez assez fort je suis sûr que ça ira. Des opinions ou des questions des membres de notre auditoire ? Voyons combien il y en a, si nous avons le temps. Pourquoi pas une, deux, trois, très vite, en commençant au fond de la salle. Parlez plus haut, s'il vous plaît. Oui.

MME LOWE : Oui, nous avons un micro.

M. HELLER : Ah, nous avons un micro. D'accord. Pourquoi ne posez-vous pas vos trois questions très vite l'une après l'autre et nous essaierons d'y répondre toutes à la fois ?

QUESTION : Bon, merci, à vous tous. J'irai vite. Je me demandais si vous pourriez parler un peu du rôle des commissions anticorruption établies par les États dans (inaudible) mondial, si elles s'influencent réciproquement ou pas, si elles fonctionnent sur des fronts différents.

M. HELLER : C'est donc une question sur les commissions nationales classiques officielles. Quelqu'un d'autre qui veut venir poser sa question rapidement au micro, ou je ne sais pas si nous pouvons l'amener jusqu'à vous.

M. MALINOWSKI : Je crois que nous pouvons entendre les gens.

M. HELLER : Oui. Si vous posez votre question, nous essaierons de la répéter --

MME LOWE : Allez-y, posez votre question.

M. HELLER : Attendez une seconde. Passez-lui le micro, vite. Merci.

QUESTION : On a beaucoup parlé du fait que la corruption commence en haut, et Transparency International a mentionné cette campagne « Démasquer les corrompus » qui se concentre les gens au pouvoir et leur impunité. Certains pensent que la grande corruption en particulier devrait être considérée comme un crime international. Nous n'avons actuellement que la Cour pénale internationale qui est habilitée à inculper les chefs d'État. Serait-il valable d'envisager la création d'un tribunal international contre la corruption qui connaîtrait des affaires de corruption aux plus hauts niveaux ?

M. HELLER : Et ici, dans les premiers rangs, pour la dernière –

QUESTION : Que peut-on faire pour qu'il y ait plus d'informations à ce sujet sur l'Internet pour que les gens se rendent compte de ce qui se passe, de la façon dont les marchés sont conclus et de la contribution de chaque partie et des critères utilisés ?

M. HELLER : Très bien. Merci. Pourquoi ne commençons-nous pas au début de la rangée ? Ce n'est pas pour profiter de la proximité de Tom, mais nous pouvons commencer par le secrétaire d'État adjoint, et ainsi de suite. N'hésitez pas à répondre à une, deux ou trois questions, et puis nous essaierons de conclure.

M. MALINOWSKI : À vrai dire, je crois que je préfère – (Rires) –

MME SHAH : Merci. Donc, je vais répondre à votre question, celle sur ce qui serait un tribunal international chargé de juger les dirigeants accusés de grande corruption. C'est une question qui a vraiment – qui défraye la chronique actuellement à cause de l'article du Washington Post dans lequel le juge Wolf exprimait son opinion. Cela a relancé le débat. Transparency International n'a pas d'opinion officielle sur ce point pour le moment, mais nous étudions la question. Parce que l'impunité est une question tellement importante pour les bureaux de TI qui travaillent dans tant d'environnements différents à travers le monde. Donc, nous nous entretenons avec le juge Wolf. Nous examinons la question. Nous sommes – nous étudions la question depuis un certain temps, mais il y a aussi des difficultés d'ordre pratique liées à la souveraineté, au fait de savoir si l'on pourrait vraiment convaincre les pays de signer la convention, de savoir si – à quoi cela servirait si de grands pays comme l'Inde, la Chine, les pays africains ne l'adoptent pas, ce que ça voudrait dire. Il y a des problèmes complexes. Mais nous étudions le sujet, du fait aussi que le thème du mouvement TI pour cette année est vraiment Démasquer les corrompus.

M. PESME : Deux commentaires rapides. Au sujet des commissions anticorruption, à mon avis, il y a un débat à ce sujet, et en réalité les données – je ne suis pas spécialiste du sujet, mais d'après ce que disent des collègues qui travaillent sur ce dossier à la Banque, les données ne permettent pas de conclure que la création de commissions anticorruption autonomes donne toujours les résultats escomptés. Cela dépend dans une grande mesure du contexte du pays. La mesure a l'avantage d'émettre un signal politique très fort. Mais cela soulève de nombreuses difficultés portant sur l'intégration dans le système juridique, les procédures, les poursuites judiciaires, etc. Je pense donc que nous ne devons pas nous précipiter pour dire que c'est la solution pour régler la corruption, et que nous devons considérer le contexte local, l'intégrité de l'institution existante, etc. Par conséquent, un résultat mitigé dans ce domaine, et c'est plus une

question de principe, de s'assurer qu'il y a des autorités en sont chargées, plutôt que de créer un organisme spécialisé autonome.

Pour ce qui est du tribunal international, la Banque n'a pas d'opinion à ce sujet. Mais je voudrais souligner une chose, qui est qu'en ce qui concerne la corruption, il y a un énorme déficit en matière d'application. Vous avez la Convention contre la corruption – elle existe depuis des années – la CNUCC. Si vous considérez seulement l'instrument existant, le déficit en matière d'application est considérable. Donc, une partie de ma réponse est, choisissons d'abord ce que nous avons –

MME LOWE : Oui.

M. PESME : – et faisons vraiment en sorte que tous les outils dont nous disposons soient d'abord utilisés au maximum. Peut-être que nous découvrirons alors qu'il y a encore des carences réelles, des questions importantes, mais on est toujours tenté de créer quelque chose de neuf plutôt que d'utiliser d'abord ce que l'on a et de comprendre vraiment les dangers et les difficultés possibles. Si vous considérez la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, enfin, il a fallu des années pour que certains pays signataires commencent à la faire appliquer. Et dans une certaine mesure, la création d'un tribunal international pourrait leur permettre de dire : « Ah, cela ne nous regarde plus. C'est le tribunal qui s'en occupera. » En fin de compte, ce serait un désavantage majeur en termes d'action collective mondiale.

M. HELLER : Heather. Quelques réflexions pour conclure ?

MME LOWE : Je vais dire quelque chose de provocateur, qui est que lorsque nous parlons d'une cour pénale internationale, pour moi c'est une question qui va bien plus loin. C'est le fait que nous avons une société, un monde maintenant où l'argent n'a pas de frontières, n'est-ce pas ? Il peut être transféré d'un pays à un autre en un instant sans être beaucoup contrôlé, etc. Et pourtant, nous avons une structure juridique dans le monde qui est entièrement divisée par des pays souverains et des règles de souveraineté, n'est-ce pas ? Ce qui veut dire que les forces de l'ordre ne peuvent pas suivre l'argent de la même manière que l'argent se déplace. Et cela se passe dans tous les domaines dans la mondialisation. Cela ne veut pas dire que la mondialisation soit mauvaise ou quoi que ce soit ; cela veut dire que nous n'avons pas trouvé le moyen de rattraper la mondialisation pour assurer une application effective de nos lois à travers le monde. Et, pour moi, c'est quelque chose à quoi nous devons réfléchir bien davantage et faire bien plus attention, en général. C'est mon avis.

Pour ce qui est de la diffusion de ces informations sur l'Internet et des marchés, bien évidemment certains marchés ne seront jamais sur l'Internet. Cela va de soi. Mais il y a certainement aujourd'hui un mouvement bien plus important en faveur de l'accessibilité de certains contrats, certainement des contrats de l'État, dans le domaine public pour que les gens puissent les voir, qu'ils puissent voir si, oui ou non, des ententes de nature privée ont été conclues derrière X, Y ou Z, et déterminer la régularité des marchés, etc. Comment pourrait-on prouver qu'il y a eu un paiement frauduleux dans le cas d'un marché particulièrement désavantageux ? J'ajouterai aussi que vous trouverez certainement dans un grand nombre de ces contrats de l'État, quand on parle des contrats internationaux, vous trouverez des clauses très claires sur l'immunité des États souverains dans ces contrats ; c'est quelque chose d'autre dont il

faut être conscient. Donc il y a un vrai mouvement pour essayer d'arriver à ce but. Je crois que ça arrive dans certains pays. Je sais que les Philippines sont en train de l'envisager très sérieusement. La Colombie a aussi effectué beaucoup de travail dans ce domaine. Je vous dirai donc de vous orienter vers ces sujets si vous faites des recherches sur Google, des causes à soutenir, des causes auxquelles participer. C'est sûrement quelque chose à envisager.

M. HELLER : Juste une petite précision entre parenthèses, il est en train de se passer quelque chose d'extrêmement intéressant ici au Hub. Il y a une nouvelle initiative appelée « Open Contracting » [Transparence dans la passation des marchés] et son secrétariat, hébergé à la Banque mondiale jusqu'à ces derniers mois, mènera désormais ses activités dans ces locaux à plein temps. Donc, si vous voulez parler à des gens qui sont vraiment spécialisés dans les efforts visant à accroître la transparence des marchés publics, vous trouverez ici une bonne source d'information.

Quelques réflexions pour conclure, M. le secrétaire d'État adjoint ?

M. MALINOWSKI : Oui, peut-être sur votre déclaration provocante. Je crois que nous avons réellement les outils et les mécanismes nécessaires pour agir sur le flux des fonds issus de la corruption passant par le système international.

MME LOWE : Mais ça prend du temps.

M. MALINOWSKI : C'est aussi le cas de toute enquête des services de répression de la criminalité dans les sociétés qui respectent l'état de droit. Je veux dire que nous devons nous rappeler que les États-Unis sont toujours le centre névralgique du système bancaire international. Et si vous effectuez une transaction qui commence en Belgique et se termine au Nigeria, vous ne contournez pas nécessairement les États-Unis – au contraire. Nous avons donc des capacités extraordinaires et, par conséquent, à mon avis, la responsabilité d'être au centre névralgique d'une campagne internationale contre la corruption. Pour faire les choses comme il faut, votre action doit pouvoir s'appuyer sur des bases factuelles solides. Il vous faut de bons renseignements. Et ce n'est pas toujours facile. Nous sommes une société fondée sur l'état de droit. Nous ne pouvons pas intervenir sur un simple soupçon que tel ou tel dirigeant est corrompu parce que sa corruption est évidente. Nous devons avoir des preuves, nous devons nous y prendre dans les règles. Mais quand nous avons ces preuves et quand nous avons la volonté, je crois que nous avons la capacité voulue, même sans un quelconque tribunal international multinational qui mettrait, même s'il – si nous convenions que ce serait une bonne idée et que nous décidions d'aller dans cette direction, des années et des années pour arriver à un stade où il fonctionnerait, alors que nous avons déjà actuellement des outils et des mécanismes dont nous pourrions faire un usage plus efficace si nous choisissions de le faire.

M. HELLER : Cette table ronde pourrait continuer comme cela pendant longtemps, mais elle ne le fera pas. Nous vous remercions tous d'être venus. Rapidement, quelques précisions sur la direction que va prendre cette conversation maintenant. Tout d'abord, si vous avez d'autres questions, il y aura une conversation en ligne. N'oubliez pas le mot-dièse, sur Twitter en particulier, #StateofRights, pour que nous puissions continuer à nous attaquer ensemble à ces questions. La vidéo – je cherche mes notes – la vidéo de la table ronde d'aujourd'hui sera archivée et une transcription sera disponible en plusieurs langues sur humanrights.gov dans les

jours à venir. Un grand merci au Département d'État pour son investissement dans toute cette initiative. Et pour tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui, je vous remercie encore d'être venus. C'est vraiment remarquable de voir un auditoire aussi nombreux. Et nous devrions conclure en applaudissant les quatre panélistes, les techniciens de la table des médias sociaux qui ont travaillé très dur pour essayer de recueillir tous leurs propos et tous ceux qui ont posé des questions. Donc je vous remercie. Pourquoi ne terminons-nous pas par des applaudissements et puis nous continuerons en ligne ? Merci à tous. (Applaudissements)

# # #